

**228... c'est ton ticket
pour la grande fête !**

Cumule 228 points chaque semaine pour tenter de gagner
ta voiture, ton billet d'avion, ta PS5, tes bons d'achats et
plein d'autres surprises !

Consulte au *909*2288
yas.tg

Achète tes forfaits au

***909#**

ou chez ton Point de Vente



N° 941 du 19 novembre 2025 Prix 250 F cfa

LE MESSENGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicité

Budget 2026 au Togo

**Des mesures
spéciales en faveur
des personnes P.2
à mobilité réduite**

**Diplomatie
d'équilibre**

Faure Gnassingbé,
Président du Conseil

P.2

**FAURE
EN MISSION
À MOSCOU**

Vladimir Poutine,
Président de la
fédération de Russie

Tous à l'école

Préparez vos enfants à briller, dès le premier jour.



Jusqu'à
5mois de salaire

Réponse en **24H**

Remboursement sur
11mois maximum



BANK OF AFRICA
BMCE GROUP

www.boa.togo.com

Un Nouvel Élan Diplomatique LES PRÉSIDENTS DES ASSEMBLÉES DU TOGO ET DU TCHAD CONSOLIDENT LEUR COOPÉRATION

En escale à Lomé le lundi 17 novembre 2025, une délégation du Parlement tchadien a été reçue en audience par le Président de l'Assemblée nationale togolaise, Professeur Komi Selom Klassou. Conduite par Son Excellence Monsieur Ali Kolotou Tchaïmi, Président de l'Assemblée nationale du Tchad et Président de l'Union parlementaire africaine, la délégation a effectué cette visite de courtoisie dans une dynamique de renforcement des liens interparlementaires entre les deux pays.

Les échanges, empreints de chaleur et de fraternité, ont porté sur les meilleures pratiques législatives et les perspectives d'une coopération accrue entre les deux institutions. Le Président de l'Assemblée nationale du Tchad a saisi l'occasion pour féliciter son homologue togolais pour sa brillante élection à la tête du Parlement, lui adressant ses vœux de réussite dans la conduite de cette haute responsabilité. Les deux dirigeants ont également revisité les enjeux au cœur de l'Union parlementaire africaine, notamment les pistes de consolidation de ses actions et le renforcement de son influence sur la scène continentale.

Cette rencontre témoigne de la volonté commune de préserver et d'approfondir les relations d'amitié et de coopération qui unissent le Togo et le Tchad, sous l'impulsion du Président du Conseil de la République togolaise, Faure Essozimna Gnassingbé, et du Président de la République du Tchad, le Maréchal Mahamat Idriss Deby Itno. Elle intervient d'ail-



leurs quelques jours après la participation active du Président du Conseil aux travaux du Forum Émirats Arabes Unis-Tchad sur le commerce et l'investissement à Abu Dhabi, où il a salué l'initiative « Tchad Connexion 2030 ».

Le Professeur Komi Selom Klassou a exprimé sa profonde gratitude à son homologue tchadien pour cette marque d'attention et pour l'engagement constant du Tchad en faveur de l'intégration et de la coopération parlementaire africaine. Les excellentes relations politiques, économiques et sécuritaires qui unissent les deux pays se trouvent ainsi renforcées par cette rencontre, qui ouvre de nouvelles perspectives de collaboration au service du développement partagé.

Rédaction

Budget 2026 au Togo

DES MESURES SPÉCIALES EN FAVEUR DES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Le premier Conseil des ministres du nouveau gouvernement de la Ve République s'est réuni le vendredi 14 novembre 2025 sous la présidence de Faure Essozimna Gnassingbé, Président du Conseil. Cette séance inaugurale a été consacrée exclusivement à l'examen et à l'adoption du projet de loi de finances pour l'exercice 2026, un budget présenté comme un instrument fondamental pour accélérer la transformation du pays et renforcer les acquis du développement.

Évalué à 2.740,5 milliards de francs CFA, ce budget enregistre une progression notable de 14,4 % par rapport à celui de 2025. Cette hausse s'appuie principale-

ment sur une mobilisation accrue des ressources internes, traduisant une gestion rigoureuse et une politique fiscale mieux maîtrisée dans un contexte international marqué par une croissance mondiale modérée. Le Togo, en dépit de ces incertitudes globales, maintient une dynamique robuste, avec un taux de croissance attendu à 6,5 % en 2026, contre 6,2 % l'année précédente. Cette performance se démarque du ralentissement annoncé dans la zone UEMOA et dans la CEDEAO, où les taux de croissance projetés sont respectivement de 5,7 % et 4,1 %.

bliques et le maintien des critères de convergence de l'UEMOA, tout en respectant les engagements pris dans le cadre du programme en cours avec le FMI. Mais cette année, l'accent est résolument mis sur la dimension sociale, avec trois innovations majeures qui renforcent l'orientation inclusive du budget. D'abord, le gouvernement institue un crédit d'impôts en faveur du recrutement des compatriotes à mobilité réduite, affirmant la volonté de promouvoir l'égalité des chances et l'insertion professionnelle des personnes vivant avec un handicap. Ensuite, des mesures spécifiques sont introduites pour faciliter le paiement des droits d'enregistrement des

ronnement, illustrant la cohérence et la continuité de l'action gouvernementale en matière de soutien aux populations et d'adaptation climatique.

Fort de cette orientation sociale, le budget consacre près de 48 % de ses crédits aux dépenses de santé, d'éducation et de protection sociale, confirmant la volonté du Togo de bâtir un développement centré sur l'humain. Parallèlement, la transformation économique demeure une priorité majeure, avec une hausse de 29,3 % des ressources allouées à l'agriculture, à l'industrie, au numérique et au soutien au secteur privé. L'objectif est de renforcer la souveraineté économique, d'accroître la compétiti-



ment sur une mobilisation accrue des ressources internes, traduisant une gestion rigoureuse et une politique fiscale mieux maîtrisée dans un contexte international marqué par une croissance mondiale modérée. Le Togo, en dépit de ces incertitudes globales, maintient une dynamique robuste, avec un taux de croissance attendu à 6,5 % en 2026, contre 6,2 % l'année précédente. Cette performance se démarque du ralentissement annoncé dans la zone UEMOA et dans la CEDEAO, où les taux de croissance projetés sont respectivement de 5,7 % et 4,1 %.

Le projet de budget 2026 confirme la poursuite de l'assainissement des finances pu-

marchés au profit des jeunes et des femmes, afin d'encourager leur participation aux opportunités économiques et leur autonomisation. Enfin, pour soutenir davantage la production locale et réduire les coûts d'élevage, la provenderie bénéficiera en 2026 d'une exonération de taxes à l'importation, une mesure stratégique pour stimuler la disponibilité des intrants et renforcer la production nationale de viande.

Ces trois réformes sociales et économiques viennent s'ajouter aux onze mesures déjà en application, parmi lesquelles figure notamment l'exonération de la taxe sur les véhicules contribuant aux politiques de protection de l'envi-

ronnement, illustrant la cohérence et la continuité de l'action gouvernementale en matière de soutien aux populations et d'adaptation climatique.

Le Président du Conseil a invité les membres du gouvernement à assurer un suivi rigoureux de la mise en œuvre des projets inscrits au budget, en multipliant les visites sur le terrain afin d'apprécier le niveau d'exécution, d'identifier les éventuels obstacles et d'y apporter des solutions rapides. Il a également encouragé la poursuite des réflexions visant à renforcer la production

Suite à la page 4

Editorial

Présomption de Compétences

HAUT SAVOIR GOUVERNER

Le premier conseil des ministres de la Ve République s'est déroulé sous la présidence de son Excellence M. Faure Essozimna Gnassingbé, président du Conseil, ce vendredi 14 novembre 2025. Ce premier gouvernement de la Ve République qui, reconnaissons-le, ne bénéficie pas d'emblée d'un état de grâce dans une opinion publique plutôt dans l'expectative, c'est-à-dire qui attend de voir (...), ce gouvernement, disais-je, est apparu non seulement sous l'imprégnation profonde de ses aspirations, mais avait aussi indiscutablement une impression générale de présomption de compétences qui crevait l'écran, et par conséquent tenu à une irréductible obligation de résultats.

Car, ce qui se joue en ce moment dans le pays, sur le plan du moral des Togolais, et ce, - en dépit de très bons résultats économiques obtenus, qui vont dans la bonne direction d'une prospérité partagée-, est d'une importance capitale et pour le gouvernement et pour les populations. Il s'agit de sortir de cette espèce de sinistrose rampante, c'est-à-dire cette sorte de pessimisme, de découragement qui s'accroche au moral et qui, exagérément, laisserait à penser que tout est sombre, que rien ne s'arrangera et qu'au bout du compte ce sera fatalement pire !

C'était donc une équipe restreinte de missionnaires aux têtes bien pleines, minutieusement sélectionnés par les soins d'un président du Conseil aux aguets ; d'experts chevronnés aux parcours édifiants ; bref, les meilleurs possibles pour un seul et unique objectif, un objectif mué en obsession : l'accélération du développement économique et social durable, et qui profite copieusement au peuple, en particulier aux couches sociales les plus modestes du pays.

Aucun droit à l'échec ! Aucune improvisation ! Aucune approximation ! Aussi, rien ne devra résister aux assauts d'une politique d'agression contre les maux qui rongent notre pays.

Pour ce faire, les travaux étaient en premier lieu consacrés au budget de l'Etat, dont la hausse très significative de 14%, au sein de laquelle la proportion de dépenses sociales, y compris celles relatives à la santé, à l'éducation et à la protection sociale, représente près de *48%* du total des dépenses budgétaires ; ce qui démontre à suffisance la volonté inaltérable du gouvernement d'adoucir, d'améliorer les conditions de vie des populations.

Il convient de rappeler ici qu'en plus des 11 mesures déjà en application (dont l'exonération de la taxe sur les nouveaux véhicules en lien avec les mesures de protection de l'environnement) trois innovations tout à fait capitales traduisent l'irréductibilité de l'orientation foncièrement sociale de ce budget ; par exemple, l'institution d'un crédit d'impôt en faveur du recrutement de nos compatriotes à mobilité réduite, c'est là une injonction morale à laquelle la signature résolument humaniste du Président du Conseil a trouvé une résonance naturelle ; la facilitation pour le paiement des droits d'enregistrement des marchés qui sont aménagées en faveur des jeunes et des femmes ; enfin pour encourager la production carnée locale, la provenderie bénéficiera d'une exonération de taxes à l'importation en 2026.

Voilà ! Pour ne citer en exemple que ces mesures-là, un démarrage digne des attentes populaires. Voilà ce qu'on appelle *LE HAUT SAVOIR GOUVERNER* en communion avec les aspirations pour un mieux-être ! Et comment finir cet éditorial sans parler d'un sujet cher au président du Conseil : la sécurité des Togolais. Aussi, ce budget 2026, poursuit l'effort inlassablement engagé et consacre avec détermination l'attribution d'une place importante au secteur de la sécurité et de la défense afin de protéger le pays contre les menaces multiformes et de garantir la paix.

Tout le monde dans ce pays en est conscient, intimement convaincu : le soleil économique fera le beau temps social ; et le beau temps social redonnera à chaque citoyen plus d'éclat, ainsi l'un dans l'autre mirobolants, serions-nous plus forts, plus heureux dans notre ÉVIDENCE nationale...

Le GCE Cyr ADOMAYAKPOR



Diplomatie d'équilibre

FAURE EN MISSION À MOSCOU

Le Président du Conseil, Faure Gnassingbé, est à Moscou depuis hier 18 novembre 2025, une visite officielle à l'invitation du Président de la Fédération de Russie, Vladimir Poutine. Un déplacement hautement stratégique qui s'inscrit dans la continuité des consultations internationales qu'il mène depuis plusieurs mois pour défendre les intérêts togolais, renforcer la sécurité régionale et consolider les bases d'un développement durable au profit des populations. À Moscou, ce 19 novembre, les deux dirigeants tiendront un entretien en tête-à-tête consacré à la diplo-

comme un médiateur fiable, capable de dialoguer avec toutes les puissances sans jamais s'éloigner de la boussole togolaise, la prévention, la médiation et la coalition.

La question sécuritaire occupe une place centrale dans sa mission, car la menace terroriste touche désormais la sous-région comme un phénomène systémique. Le Togo, situé au carrefour de ces dynamiques, agit pour consolider sa résilience et celle de ses voisins.

Il ne s'agit pas pour le Togo d'ouvrir un nouveau front dans la confrontation entre blocs. Il s'agit plutôt de fermer un front de la barbarie ter-



matie, au commerce, à l'agriculture, à l'énergie, à la formation, à la sécurité alimentaire et aux grands enjeux mondiaux tels que la paix régionale, le changement climatique ou encore les Objectifs de développement durable. Loin d'un alignement idéologique, ce déplacement s'inscrit dans la lignée de la diplomatie d'équilibre que Faure Gnassingbé a su incarner ces dernières années, fidèle à la tradition togolaise de médiation et de prévention des crises.

« Notre seule ligne d'alignement, c'est l'alignement sur la paix, la sécurité des populations et la souveraineté africaine », rappelle Lomé. Cette approche du Togo est une approche centrée sur les résultats plutôt que sur les postures.

Dans un contexte géopolitique marqué par les tensions entre blocs, le président du Conseil défend une vision claire, celle d'une Afrique qui ne cherche pas de confrontation, mais des solutions pour sauver des vies et protéger les territoires. « Ce qui se joue aujourd'hui au Sahel et dans le Golfe de Guinée, ce n'est pas seulement la sécurité de quelques États, c'est le destin de plus de 400 millions d'Africains », a toujours affirmé Faure Gnassingbé. Cette conviction guide ses initiatives diplomatiques depuis plusieurs années, du Sahel aux capitales du Golfe de Guinée, en passant par Abou Dhabi, Rome, Paris ou Dakar. Ce rôle discret mais décisif lui vaut d'être considéré par plusieurs partenaires

terroriste. Car, le Togo est convaincu que la victoire exige l'apport de toutes les compétences et de toutes les technologies disponibles.

Ce déplacement à Moscou répond également à des préoccupations économiques majeures, notamment l'accès aux intrants agricoles dans un contexte mondial marqué par la hausse des prix des fertilisants. Le Togo, engagé dans un projet d'usine d'engrais, cherche à sécuriser un partenariat technique et industriel afin de garantir des approvisionnements stables et favoriser la productivité agricole, un enjeu crucial pour la sécurité alimentaire nationale et régionale.

Actif dans la construction d'alliances utiles et inclusives, le Président du Conseil poursuit une tournée mondiale cohérente qui l'a déjà conduit aux Émirats arabes unis, en Europe, en Afrique de l'Ouest et bientôt en Asie. Chaque étape s'inscrit dans une même logique : bâtir une architecture de sécurité et de développement qui repose sur la coopération entre les différentes puissances et dont les bénéficiaires finaux sont les populations africaines. À Moscou, Faure Gnassingbé ne va pas, ni pour s'aligner ni pour arbitrer des rivalités internationales. Il y va pour continuer une mission, celle de protéger les Togolais, défendre les intérêts africains, renforcer la stabilité régionale et assurer un avenir fait de paix, de sécurité et de prospérité.

LM

Togo-rétablir l'École de la République

MAMA OMOROU ORDONNE L'APPLICATION STRICTE DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Face à une montée inquiétante de l'indiscipline dans les établissements scolaires publics comme privés, le Ministre de l'Éducation nationale Mama OMOROU a publié, le 17 novembre 2025, une note circulaire appelant à un sursaut collectif pour restaurer l'ordre, la discipline et la rigueur dans le fonctionnement des écoles. Cette recrudescence de comportements inappropriés, selon le Ministre, résulte principalement d'un relâchement manifeste dans l'application du règlement intérieur, pourtant conçu comme un outil central de gouvernance scolaire. Le règlement intérieur définit les droits et devoirs des élèves, enseignants, person-

nels administratifs et parents d'élèves. Il fixe les règles de vie au sein de l'établissement et précise les sanctions applicables en cas de manquements. Or, la note souligne que le processus d'élaboration, d'actualisation, de suivi et d'exécution de ce document essentiel n'est plus conduit avec la rigueur requise. Les comités de suivi, comités d'élèves, de parents d'élèves, de gestion, ainsi que le personnel d'encadrement, ne remplissent plus efficacement leurs missions, laissant s'installer un laxisme préjudiciable au climat scolaire.

Cette situation a favorisé une multiplication d'actes d'indiscipline, aussi bien à l'intérieur qu'aux abords des

établissements. Parmi les dérives observées figurent l'usage persistant du téléphone portable malgré son interdiction ou encore l'abandon progressif du rassemblement sous le mât, rituel symbolique du respect et de l'appartenance à la communauté éducative. Le Ministre avertit que de tels manquements mettent en péril les fondements mêmes de l'École de la République. Pour y remédier, la note prescrit une réactivation immédiate et complète de tous les comités concernés, afin d'assurer une actualisation du règlement intérieur conforme aux réalités actuelles, une application rigoureuse des règles de vie scolaire et un suivi strict des mesures disciplinaires. Les



directeurs d'école et chefs d'établissement, publics comme privés, sont instruits de veiller sans délai à l'exécution stricte du règlement intérieur et à l'application, sans complaisance, des sanctions prévues en cas d'infractions. Les directeurs régionaux, personnels d'encadrement et conseillers principaux d'éducation sont également appelés à assurer un contrôle permanent du respect de ces dispositions et à rendre compte de leur mise en œuvre.

Le Ministre rappelle fermement que tout élève contrevenant au règlement intérieur sera sanctionné, réaffirmant que la discipline et le respect des règles constituent un socle indispensable à la responsabilité, à la réussite scolaire et au bon fonctionnement des établissements. Par cet appel, le ministère entend rétablir un cadre d'apprentissage sain et sécurisé, garant d'une éducation de qualité pour tous.

LM

Budget 2026 au Togo

DES MESURES SPÉCIALES EN FAVEUR DES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Suite de la page 2

locale de biens et services, un axe stratégique pour soutenir la résilience de l'économie nationale.

Enfin, le ministre secrétaire général du gouvernement a transmis au Président du Conseil les félicitations de toute l'équipe gouvernemen-

tale pour le succès du IV^e Forum sur l'investissement et le commerce entre le Royaume-Uni et les pays francophones d'Afrique de

l'Ouest et du Centre, organisé à Lomé les 12 et 13 novembre 2025. Ce succès confirme une fois encore l'attractivité croissante du

Togo et son positionnement comme plateforme économique et diplomatique incontournable dans la sous-région.

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL DES MINISTRES

Lomé, vendredi 14 novembre 2025

Le premier Conseil des ministres du premier gouvernement de la Vème République s'est tenu ce vendredi 14 novembre 2025, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président du Conseil. Les travaux ont été consacrés au budget de l'État, exercice 2026.

1. Au titre du projet de loi, le conseil a adopté le projet de loi de finances, exercice 2026

Le budget, exercice 2026, est équilibré en ressources et en dépenses à 2.740,5 milliards de francs CFA, soit en hausse de 14,4 % par rapport au budget 2025. Élaboré dans un contexte de croissance mondiale modérée et inégale, le texte repose sur une approche prudente, les dépenses budgétaires étant essentiellement financées par les ressources propres.

L'activité économique dans notre pays devrait poursuivre sa consolidation à la hausse, avec un taux de croissance projeté à 6,5% en 2026, contre une prévision de 6,2% pour l'année en cours.

A titre comparatif, on observe une tendance contraire dans la zone UEMOA, avec une projection de croissance du PIB réel à 5,7% en 2026, en baisse par rapport au taux de 6,3% en

2025, tandis que le taux de croissance du PIB réel dans l'espace CEDEAO est projeté à 4,1%, contre 4,4 % l'année précédente.

Signe de l'assainissement continu du cadre macroéconomique et d'une gestion maîtrisée des finances publiques, la prévision budgétaire pour l'année 2026 permettra à notre pays de respecter les critères de convergence communautaire de l'UEMOA, et de tenir les engagements pris dans le cadre du programme en cours avec le Fonds monétaire international (FMI).

Trois innovations majeures traduisent l'orientation sociale du budget. Ainsi, il est institué un crédit d'impôts en faveur du recrutement de nos compatriotes à mobilité réduite.

De plus, des mesures de facilitation pour le paiement des droits d'enregistrement des marchés sont aménagées en faveur des jeunes et des femmes. Enfin, pour encourager la production carnée locale, la provenderie bénéficiera d'une exonération de taxes à l'importation en 2026.

La proportion de dépenses sociales, y compris celles relatives à la santé, à l'éducation et à la protection sociale, représente près de 48% du total des dépenses budgétaires.

La part dédiée à la transformation économique augmente également de 29,3% par rapport à 2025. Cette augmentation vise à soutenir les

secteurs productifs, tels que l'agriculture, l'industrie et le numérique, à promouvoir les investissements privés, à renforcer la souveraineté économique et à créer des emplois durables pour les jeunes et les femmes.

Le budget poursuit également l'attribution d'une place importante au secteur de la sécurité et de la défense afin de protéger le pays contre les menaces multiformes et de garantir la paix.

Le Président du Conseil a instruit les ministres de rester attentifs à l'exécution effective des projets inscrits au budget, en effectuant régulièrement des suivis sur site pour en apprécier l'évolution et prendre ou proposer le cas échéant des mesures correctives.

Il a insisté sur l'importance de l'impact réel des mesures gouvernementales sur la vie quotidienne des populations, et sur la nécessité de poursuivre les réflexions en vue d'encourager la production locale des biens et services.

2. Au titre des divers,

Le ministre secrétaire général du gouvernement a exprimé au Président du Conseil l'admiration des membres du gouvernement pour la réussite du IV^e forum sur l'investissement et le commerce entre le Royaume-Uni et les pays francophones d'Afrique de l'Ouest et du Centre tenu à Lomé les 12 et 13 novembre 2025.

Accord entre la RDC et l'AFC/M23

L'UA REND HOMMAGE À FAURE GNASSINGBÉ

Au lendemain de la signature d'accord-cadre entre le Gouvernement de la RDC et la délégation de la rebellion, AFC/M23 à Doha, l'Union Africaine (UA) qui avait mandaté le Président du Conseil du Togo, médiateur dans la crise, a réagi pour rendre un hommage à Faure Gnassingbé.

Dans un communiqué, le président de la Commission de l'Union africaine à saluer dimanche la signature à Doha de l'Accord-cadre pour un accord de paix global entre le gouvernement de la République démocratique du Congo et l'AFC/M23. Il a qualifié cette étape d'« historique ». Il estime que, ce texte constitue «un progrès significatif» vers la stabilité dans l'est de la RDC, la reconstruction de la confiance et le traitement des causes profondes du conflit. Il salue « le courage, la volonté politique et l'engagement au dialogue » des deux parties. Le président de la Commission exprime également sa



«profonde appréciation» à l'État du Qatar pour sa « facilitation constructive», ainsi qu'aux États-Unis pour leur accompagnement dans le processus. Il a rendu un hommage au rôle de Faure Gnassingbé, président du Conseil du Togo et médiateur désigné par l'Union africaine, ainsi qu'au Panel des cinq facilitateurs de l'UA. L'organisation panafricaine appelle les parties à respecter « la lettre et l'esprit » de l'Accord-cadre et à assurer sa mise en œuvre dans les délais, notamment en concluant rapidement les six protocoles restants. L'Union africaine réaffirme enfin son engagement à soutenir le processus de Doha et le volet de Washington, ainsi que toutes les initiatives destinées à promouvoir la paix, la sécurité, la réconciliation et le développement dans la région des Grands Lacs.

PHARMACIES DE GARDE PÉRIODE DU 17 AU 23 NOV. 2025

PHARMACIE BOULEVARD
☎90 89 28 49
Bd. du 13 Janvier
Doulassamé

PHARMACIE BON PASTEUR
☎91 43 44 84
44 Av. de la libération,
en face de Brother Home

PHARMACIE OLIVIER
☎96 80 09 50
01, Rue du Rotary club international angle Bd Felix Houphët-Boigny
08 BP 8480 Lomé 08 TOGO

PHARMACIE OCAM
☎92 85 99 55
Rue de l'ENTENTE

PHARMACIE BE-KPEHENOU
☎70 45 25 03
Bd Félix HOUPHOUET - BOIGNY
Bè Kpéhénou

PHARMACIE ADJOLOLO
☎70 49 95 00
1319, Rue de la Charité roche
Près du CMS de Nyekonakpoe

PHARMACIE DE LA MAIRIE
☎91 03 21 21 39,
Avenue Nicolas Grunitzky Nyékonakpoè

PHARMACIE AVE MARIA
☎99 03 20 12
Face ENSF (Ecole Nationale des Sages Femmes)
près du CHU Tokoin

PHARMACIE BON SECOURS
☎70 45 76 74
Rue du Grand Collège du Plateau - Cassablanca

PHARMACIE BAH
☎90 55 79 59
Bd mo,
Face EPP Hédzranawoé

PHARMACIE CITRUS
☎70 44 59 24
Attiégou Carrefour DVA,
Grand Contournement

PHARMACIE ISIS
☎70 44 83 87
Avenue Jean Paul II
Près des rails NUKAFU Gakpoto

PHARMACIE YEM-BLA
☎90 88 98 72
258, Av. Akéï face à la Résidence

PHARMACIE FRATERNITE
☎96 80 09 19
Hédzranawé
près de la Clinique St Joseph

PHARMACIE APOTHEKA
☎70 44 33 33
Face siège Fédération Togolaise de Football,
route de Kegué

PHARMACIE O GRAIN D'OR
☎71 90 11 66

Ahadji - Kpota,
Rue Carrefour Zorrobar,
Grand Contournement, Lomé

PHARMACIE SEPOPO
☎70 34 65 65
Adakpamé
grand contournement,
rond point Sawleto
non loin de la station Somayaf

*PHARMACIE PHARMACIE
2000*
☎96 37 94 25
BE KPOTA
près du Marché Dzifa

PHARMACIE BETHEL
☎91 86 29 87
ADIDOGOME Soviépe,
bd du 30 Août,
face OraBank et Banque Atlantique

PHARMACIE DES ECOLES
☎96 80 09 14
Face Lycée Technique Adidogomé et près du CEG,
Route de Kpalimé

PHARMACIE EL-NISSI
☎99 73 39 32
Rte carrefour Apédokoè-Gbomamé à 200 m de la station total d'Apédokoè

PHARMACIE HOSANNA
☎97 77 69 59
Carrefour Sagbado-Sémékonawo, en face de la station service SANOL

PHARMACIE MAGNIFICAT
☎70 44 51 59
Adidogomé yokoè Agblégan, rue de la pampa
à 100 m du palais royal de Yokoe

PHARMACIE GREENRX
☎92 96 19 19
Segbe
dans l'immeuble Mabiz Plaza
Non loin du Rondpoint Douane

PHARMACIE MATHILDA
☎93 02 52 12
Route PATASSE - Lomégan - ODEF

PHARMACIE EL-SHADAI
☎96 80 09 10
Face Ecole Théologie ESTAO

PHARMACIE ENOULI
☎22 25 90 68
Station d'Agbalépédogan

PHARMACIE LE GALIEN
☎96 80 09 21
Rue Pavée d'Adidoadin

PHARMACIE DES ROSES
☎70 42 37 72
AGOE - Vakpossito,
près de l'entreprise de l'Union

PHARMACIE BETANIA
☎96 80 10 11
Rue Sito,

Totsi-Glenkomé
non loin de la salle des Témoins de Jéhovah

PHARMACIE VOLONTAS DEI
☎70 42 23 60
Avédzi,
Carrefour "SUN CITY",
face à l'ancien bar Sun City

PHARMACIE EL-SHAMMAH
☎70 43 25 85
Sise à Amadahomé
à côté de la Maison des Jeunes

PHARMACIE NOTRE DAME DE LOURDES
☎70 44 01 01
Carrefour Maison Blanche en allant à "Deux Lions" en face de STAM

PHARMACIE LA GRACE
☎90 56 16 81
Près de l'Auberge Sahara
avant la Station SUN AGIP Agoè

PHARMACIE ST ESPRIT
☎70 40 29 06
Sur la bretelle Agoè-Nyivé Kégué,
Face au CEG Agoè-Est

PHARMACIE LE ROCHER
☎92 30 06 56
Agoè zongo,
sur la route national NO 1,
près du terrain de jeu de golf

PHARMACIE TCHEP'SON
☎70 42 94 41
Face Terminal du Sahel Togblé-kopé)

PHARMACIE REGINA PACIS
☎70 45 98 58
ADETIKOPE,
Rte National NO I
près du bar Sous l'Antenne

PHARMACIE LA MAIN DE DIEU
☎93 40 21 21
AGOE ASSIYEYE
non loin de l'église des Assemblées de Dieu (Temple Galilée)

PHARMACIE ALTA
☎70 08 46 46
AGOE Anonkui
Route Mission Tové
en face du Centre Culturel Loyola

PHARMACIE DIVINA GRACIA
☎96 80 10 21
Quartier Agoè-Fiovi
Carrefour Bafana-Bafana

PHARMACIE ABRAHAM
☎92 25 99 83
AGOE - Logopé Kossigan

PHARMACIE DAFEANNE
☎70 77 69 42
Agoè-sogbossito,
Route reliant le contournement au camp GP,
à 300m de l'espace de loisirs privilégié.



Soyez vigilants, ne vous faites pas avoir !

Pour toutes les ventes aux enchères en cours à l'OTR, **il est interdit :**

- de s'inscrire via whatsapp,
- de payer de frais via mobile money (Yas ou Moov money)

8201 POUR TOUTES INFORMATIONS

OTR - Office Togolais des Reventes - OTR



Pour vos annonces et publicités, contactez-nous au 90 26 15 54

Le Messenger, Votre journal préféré dans les kiosques tous les mercredis

Récépissé N° 259 / 21/ 12 / 04 / HAAC
Maison de la presse, casier N° 61

Directeur de Publication
Tchaboré Bouraïma
Contact: 90 04 71 59
E-mail: tchaboremessenger@yahoo.fr

TENGUÉ RELAIE LA VISION DE FAURE GNASSINGBÉ À PUNTA CANA

Le Togo a pris une part active au 26^e anniversaire de la Décision de Yamoussoukro relative à la libéralisation du transport aérien en Afrique, célébré le 13 novembre 2025 à Punta Cana, en République dominicaine. Le Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, Champion régional du Marché unique du transport aérien en Afrique (MUTAA), y était représenté par le ministre Conseiller à la présidence du Conseil, Edem Tengué. Au nom du président du conseil, le ministre Tengué a porté un message clair et

déterminé : le Togo demeure résolument engagé dans la construction d'un ciel africain ouvert, unifié et compétitif. Invité par la Commission africaine de l'aviation civile (CAFAC), il a participé aux travaux et animé un panel de haut niveau consacré au développement des liaisons intra-africaines et à l'accélération de la mise en œuvre du MUTAA. Une tribune propice pour réaffirmer la vision du Président du Conseil, désigné en 2018 par ses pairs de l'Union africaine comme Champion de cette initiative structurante.



Edem Tengué a rappelé que Faure Gnassingbé place le transport aérien au cœur de la dynamique d'intégration continentale. Pour le chef de l'État, ce secteur n'est plus un luxe mais une nécessité économique et sociale, essentielle pour faciliter la mobilité, connecter les économies africaines et soute-

nir la compétitivité des compagnies. C'est pourquoi il plaide de manière constante pour des infrastructures aéronautiques modernes, pour une meilleure connectivité – y compris numérique – et pour une application effective de la Décision de Yamoussoukro. Dans cette perspective, le Togo entend jouer pleine-

ment son rôle de moteur. L'aéroport international de Lomé, véritable plateforme stratégique, occupe une place centrale dans l'ambition nationale de positionner le pays comme un hub régional au service d'une Afrique mieux connectée. « *Sous l'impulsion du Président du Conseil, le Togo réaffirme son engagement en faveur d'un ciel africain ouvert, intégré et compétitif* », a rappelé le ministre Tengué.

À Punta Cana, la voix du Togo a de nouveau porté, consolidant le leadership de Faure Gnassingbé en tant que Champion du MUTAA et confirmant l'engagement du pays à œuvrer pour une intégration aérienne africaine forte, durable et tournée vers l'avenir.

Bouraima

Un quart de siècle d'engagement

LE PARLEMENT DE LA CEDEAO CÉLÈBRE SA VISION D'UNITÉ

Vingt-cinq ans se sont écoulés depuis que le Parlement de la CEDEAO (Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest) a vu le jour, le 16 novembre 2000 à Bamako. En célébrant ce Jubilé d'argent, l'institution

l'a rappelé la présidente du Parlement, Hadja Mémounatou Ibrahima, qui salue « *un jalon précieux dans l'histoire de notre institution communautaire* ». Depuis sa création, le Parlement de la CEDEAO s'est affirmé comme une voix es-

dateurs, qui rêvaient d'une communauté unie, solide et prospère, guidée par la coopération et la solidarité. En pleine ère de mondialisation complexe, les 25 ans du Parlement résonnent comme un appel à la cohésion et à la mobilisation collective pour continuer de bâtir une véritable « *CEDEAO des peuples* ».

Les avancées enregistrées au fil des années nourrissent la fierté institutionnelle. L'Acte Additionnel de 2016, qui a renforcé les prérogatives du Parlement, demeure une étape majeure, marquant un tournant dans la consolidation de la démocratie régionale. Le rôle accru de l'institution dans la protection de l'ordre constitutionnel, l'examen des actes communautaires, la défense des droits des citoyens et la promotion de la bonne gouvernance témoignent de sa maturité et de sa crédibilité grandissante. Mais ce Jubilé d'argent est aussi un temps d'introspection. La présidente rappelle les défis persistants, notamment la nécessité d'un Par-

lement plus proche des populations. La transition vers l'élection au suffrage universel direct de tous les députés demeure un objectif clé pour renforcer la légitimité démocratique. Toutefois, ce chantier implique de surmonter des obstacles importants, tels que l'éducation civique insuffisante ou les disparités dans l'accès à l'information. Des défis qui, loin de décourager, appellent à une intensification de la coopération interinstitutionnelle et à une diplomatie parlementaire plus dynamique, afin de concrétiser une intégration régionale tangible.

En se projetant dans l'avenir, la présidente affirme sa vision d'un Parlement véritable moteur de transformation, catalysant l'harmonisation des législations nationales tout en respectant la souveraineté des États membres, et favorisant l'émergence d'un espace économique unifié. Sur le plan de la paix et de la sécurité, elle appelle à une action proactive, ciblant les causes profondes des

conflits et œuvrant pour une justice sociale durable.

Plaçant l'engagement citoyen au cœur de ses priorités, l'institution entend accélérer les réformes qui permettront aux jeunes de prendre pleinement part au processus d'intégration. L'essor du numérique, et en particulier de l'intelligence artificielle, sera mis à profit pour renforcer le lien entre le Parlement et les populations, et ancrer davantage l'action communautaire dans leurs réalités quotidiennes.

En célébrant ce 25^e anniversaire, la présidente conclut par un appel vibrant à l'unité et à la résilience. « *Ensemble, continuons à bâtir une CEDEAO forte, unie et résiliente. Merci de faire partie de cette aventure collective. Vive la CEDEAO, vive le Parlement de la CEDEAO.* ».

Un message porteur d'espoir pour les décennies à venir et un hommage solennel à un quart de siècle d'engagement au service de l'intégration ouest-africaine.



parlementaire ouest-africaine franchit une étape symbolique qui dépasse la simple commémoration. C'est un moment de mémoire, de lucidité et d'engagement renouvelé, tel que

sentielle au service de l'intégration régionale, portant les aspirations de millions de citoyens ouest-africains. Cette évolution remarquable est le fruit de la vision clairvoyante des pères fon-



Chers usagers de la route, merci de prévoir exactement le montant équivalent à votre redevance afin de faciliter le passage au péage.

Berlin renforce son alliance avec Lomé

PLUS DE 50 MILLIONS D'EUROS D'ENGAGEMENTS POUR SOUTENIR LA TRANSFORMATION DU TOGO

Les relations entre le Togo et l'Allemagne franchissent un nouveau cap. Les 11 et 12 novembre 2025, les deux pays ont tenu à Berlin les négociations intergouvernementales sur la coopération bilatérale au développement. Ces discussions, conduites par Monsieur Bèguèdouwè Paneto, Secrétaire général du ministère auprès du Président du Conseil, chargé de la planification du développement, et par Madame Dr. Bärbel Kofler, Secrétaire d'Etat parlementaire auprès du ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement, ont permis d'actualiser le partenariat stratégique entre Lomé et Berlin autour des priorités nationales du Togo.

Les deux délégations ont dressé un bilan positif de leur coopération et défini de nouveaux engagements dans des domaines essentiels tels que l'agriculture et la transforma-

tion des systèmes alimentaires, le développement économique durable, la formation et l'emploi, la protection sociale, la santé, la démographie, la politique vernance, le développement des territoires, l'investissement ainsi que les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. Les échanges ont également porté sur des sujets transversaux comme la sécurité, la maintenance des infrastructures réalisées et les perspectives d'avenir du partenariat. Au terme des négociations, l'Allemagne a annoncé de nouveaux engagements financiers d'un montant de 50,3 millions d'euros, dont 17,5 millions pour la coopération technique et 32,8 millions pour la coopération financière. Ces fonds s'ajoutent à une enveloppe déjà existante de 517,16 millions d'euros, portant ainsi le portefeuille global de la coopération allemande au Togo à 567,46 mil-



lions d'euros, soit environ 372 milliards de FCFA. Ces ressources supplémentaires viendront soutenir trois axes prioritaires : l'agriculture et la transformation alimentaire, la bonne gouvernance et le développement local, ainsi que la santé et la protection sociale. Ce niveau d'engagement confirme la position de l'Allemagne

comme premier partenaire bilatéral du Togo, faisant du pays l'un des bénéficiaires les plus appuyés par habitant de la coopération allemande. Les deux parties se sont félicitées de la qualité du partenariat germano-togolais, fondé sur la confiance, la transparence et l'alignement sur les priorités nationales, et ont réaffirmé leur volonté de poursuivre cette dynamique dans le cadre de la mise en œuvre de la Feuille de route gouvernementale post-2025. Un procès-verbal des négociations a été signé pour formaliser les engagements convenus, et il a été arrêté que la prochaine

session des négociations intergouvernementales se tiendra à Lomé en 2028. Cette nouvelle étape s'inscrit dans la continuité du partenariat pour les réformes, signé en juin 2021, qui accompagne la transformation structurelle de l'économie togolaise à travers des réformes ambitieuses et des projets d'appui ciblés en faveur de la création d'emplois et de richesse. Ce cadre de coopération, marqué par un dialogue politique renforcé, s'intègre également à la programmation conjointe de l'Équipe Europe 2021-2027, dont plusieurs projets sont cofinancés par l'Union européenne, la France, le Luxembourg et l'Allemagne. Ainsi, Berlin et Lomé confirment leur vision commune d'un développement durable, inclusif et résolument tourné vers l'avenir, dans un esprit de partenariat exemplaire entre l'Afrique et l'Europe.

La rédaction



AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES PAR AUTORITE DE JUSTICE

N° 020/2025/OTR/CG/CDDI

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) informe le public qu'en exécution des ordonnances N° 3241/2025 et 3242/2025 du 06 novembre 2025, il sera procédé à la vente aux enchères publiques de quatre-vingt-seize (96) conteneurs de diverses marchandises. La vente aura lieu le jeudi 20 novembre 2025 à partir de 09 heures 30 minutes et jours suivants à la Direction des Opérations Douanières de Lomé-Port.

Conditions de participation à la vente

- 1- La vente est faite aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur, paiement au comptant et sur place majoré de 12% avec enlèvement immédiat ;
- 2- La participation à la vente est subordonnée au paiement d'une somme de vingt-cinq mille (25.000) francs CFA non remboursable contre une quittance sécurisée au titre d'enregistrement des adjudicataires, à la section du contentieux de la Direction des Opérations Douanières de Lomé-Port ;
- 3- Aucune réclamation ne sera prise en compte après adjudication ;
- 4- Les adjudicataires qui n'auront pas acquitté le montant des effets qui leur sont adjugés avant 17 heures 30 minutes du jour de leur achat, verront leur adjudication annulée.

La participation du public à cette vente implique l'acceptation des conditions ci-dessus énumérées.

Pour tout renseignement, bien vouloir s'adresser au cabinet d'Etude de Me P. Yves BINI, Commissaire-Priseur, sis à Bè Klikamé, en face du Lycée, Tél : 90 11 58 58.

Fait à Lomé, le 14 novembre 2025

Le Commissaire Général

Yawa Djigbodi TSEGAN

41, Rue des Impôts - 02 BP : 20823 Lomé - TOGO
Tél : +228 22 53 14 00
Email : otr@otr.tg

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg



AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES PAR AUTORITE DE JUSTICE

N° 021/2025/OTR/CG/CDDI

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) informe le public qu'en exécution de l'ordonnance N° 3243/2025 du 06 novembre 2025, il sera procédé à la vente aux enchères publiques de cinquante (50) conteneurs de diverses marchandises. La vente aura lieu le mardi 25 novembre 2025 à partir de 09 heures 30 minutes et jours suivants à la Direction des Opérations Douanières de Lomé-Port.

Conditions de participation à la vente

- 1- La vente est faite aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur, paiement au comptant et sur place majoré de 12% avec enlèvement immédiat ;
- 2- La participation à la vente est subordonnée au paiement d'une somme de vingt-cinq mille (25.000) francs CFA non remboursable contre une quittance sécurisée au titre d'enregistrement des adjudicataires, à la section du contentieux de la Direction des Opérations Douanières de Lomé-Port ;
- 3- Aucune réclamation ne sera prise en compte après adjudication ;
- 4- Les adjudicataires qui n'auront pas acquitté le montant des effets qui leur sont adjugés avant 17 heures 30 minutes du jour de leur achat, verront leur adjudication annulée.

La participation du public à cette vente implique l'acceptation des conditions ci-dessus énumérées.

Pour tout renseignement, bien vouloir s'adresser au cabinet d'Etude de Me AWESSO M. Edmond, Commissaire-Priseur, sis à 41 Rue Koussantine Nukafu Gakpoto, Tél: 90 03 97 77

Fait à Lomé, le 14 novembre 2025

Le Commissaire Général

Yawa Djigbodi TSEGAN

41, Rue des Impôts - 02 BP : 20823 Lomé - TOGO
Tél : +228 22 53 14 00
Email : otr@otr.tg

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Achète tes forfaits au

***909#**

ou chez ton Point de Vente

Yas



228... c'est ton ticket pour la grande fête !

Cumule 228 points chaque semaine pour tenter de gagner ta voiture, ton billet d'avion, ta PS5, tes bons d'achats et plein d'autres surprises !

Consultation au *909*228#

yas.tg